



MAIRIE DE ROUSSILLON

84 220

Téléphone : 04 90 05 60 16
Télécopie : 04 90 05 56 43
mairie-de-roussillon-vacluse@wanadoo.fr
<http://www.roussillon-en-provence.fr>

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 24 FEVRIER 2025 A 18h à la MAIRIE

Présents : Mme BONNELLY, M. DEBROAS, Mme BERNARD, Mme BRAZARD, Mme BELLANDE, M. CHEMIN, Mme MALIVEL, M. TRIBOLLET, M. JEAN, Mme THIERRY, M. BORDE, M. DEVAUX.

Absent excusé : M. CHOMETTE pouvoir à M. BORDE

Absents : M. BERGERON, Mme GRAS

Mme le Maire remercie l'assistance pour leur présence.

Les Comptes Financiers uniques 2024 seront présentés par Gérard Debroas.

1/COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - MAIRIE

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	2 496 484.63 €	1 473 735.83 €	
Recettes	3 310 440.85 €	1 416 862.22 €	
Résultat exercice 2024	813 956.22 €	-56 873.61 €	757 082.61 €
Reports 2023	216 396.90 €	-252 373.51 €	-35 976.61 €
Solde exercice 2024	1 030 353.12 €	-309 247.12 €	721 106.00 €
Reste à réaliser dépenses		-810 841.84 €	-810 841.84 €
Reste à réaliser recettes		221 298.60 €	221 298.60 €
Solde 2024	1 030 353.12 €	-898 790.36 €	131 562.76 €

La section de fonctionnement permet de dégager un excédent de 1 030 353.12 €. Il faut penser que nous avons gardé 216 396.90 € en fonctionnement sur l'excédent de 2023.

En investissement il y a un déficit de 309 247.12 €, il faut également retenir la différence des restes à réaliser dépenses, recettes pour de 589 543.24 €, il en résulte que l'excédent global pour 2024 est de 131 562.76 €

Michèle Malivel parle de la situation géopolitique. Elle ne critique pas la gestion de Roussillon mais il y a des augmentations des charges à caractères général, à l'avenir

et même pour le prochain budget il faut rester vigilant au niveau des dépenses de fonctionnement. On sait que la situation générale risque de se répercuter sur les recettes du tourisme. Il faut continuer à être vigilant sur les dépenses de fonctionnement afin de dégager de l'autofinancement pour la section d'investissement pour les besoins de la population.

	Résultat clôture 2023	Part affectée à l'investissement 2024	Résultat Exercice 2024	Résultat de clôture 2024
Fonctionnement	966 396.90 €	750 000.00 €	813 956.22 €	1 030 353.12 €
Investissement	-931 806.54 €	0	-56 873.61 €	-898 790.36 €
Résultat cumulé	34 590.36 €	750 000.00 €	757 082.61 €	131 562.76 €

Résultat 2024	721 106.00 €
Reste à réaliser net	<u>589 743.24 €</u>
	131 562.76 €

2/COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - PARKINGS

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	259 021.90 €	129 297.15 €	
Recettes	360 393.45 €	188 936.63 €	
Résultat exercice 2024	101 371.55 €	59 639.48 €	161 011.03 €
Reports 2023	122 554.79 €	482 463.46 €	605 018.25 €
Solde exercice 2024	223 926.34 €	542 102.94 €	766 032.28 €
Reste à réaliser dépenses	0	-542 291.79 €	-542 291.79 €
Total cumulé	223 926.34 €	-188.85 €	223 737.49 €

Cette année l'excédent de fonctionnement est de 223 926.34 €. Le déficit de la section d'investissement est de -188.85€ l'excédent global 2024 est de 223 737.49€.

3/COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - CONSERVATOIRE DES OCRES

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	30 655.65 €	171 661.21 €	
Recettes	59 523.41 €	19 154.00 €	
Résultat exercice 2024	28 867.76 €	-152 507.21 €	-123 639.45 €
Reports 2023	-11 375.81 €	243 429.11 €	232 053.30 €
Solde exercice 2024	17 491.95 €	90 921.90 €	108 413.85 €
Reste à réaliser Dépenses	0 €	-108 625.21 €	-108 325.21 €
Reste à réaliser Recettes			
Total cumulé	17 491.95€	-17 703.31€	-211.36 €

Cette année l'excédent de fonctionnement est de -17 491.95 €, il y a un déficit de 17 703.31 € à la section d'investissement, avec des restes à réaliser en investissement de 108 625.21 €. Pour 2024 il y a un déficit global -211.36 €

Le contrat d'affermage avec la Scic Okhra se termine le 31 décembre 2027. Alex Berger a présenté le rapport de l'étude sur le projet du Centre de la Couleur à Mme le Maire et à Gérard Debroas.

Michèle Malivel en a eu connaissance Elle s'interroge sur la durée du bail emphytéotique qui est demandée par les responsables du Centre de la Couleur.

Elle demande si des personnes extérieures pourront utiliser le théâtre de plein air. Il y a encore de nombreuses questions à régler.

Mme le Maire a donné différentes dates pour programmer la présentation du projet aux conseillers et aux instances politiques.

4/COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - REGIE TRANSPORT SCOLAIRE

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	29353.49 €	0€	
Recettes	31 313.11 €	0€	
Résultat exercice 2024	1 959.62 €	0€	1 959.62 €
Reports 2023	4 177.69 €	57 862.38 €	62 040.07 €
Solde exercice 2024	6 137.31 €	57 862.38 €	63.999.69 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Total cumulé	6 137.31 €	57 862.38 €	63 999.69 €

L'excédent de fonctionnement est de 6 137.31 € en ajoutant l'excédent de la section d'investissement de 57 862.38 €, l'excédent global 2024 est de 63 999.69€.

5/COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - COMMERCE FICHOU

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	5 062.75 €	3 089.28 €	
Recettes	7 506.28 €	10 062.75 €	
Résultat exercice 2024	2 443.53 €	6 973.47 €	9 417.00 €
Reports 2023	8 959.08 €	11 474.52 €	20 433.60 €
Solde exercice 2024	11 402.41 €	18 447.99 €	29 850.60 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Total cumulé	11 402.61 €	18 447.99 €	29 850.60 €

L'excédent de fonctionnement est de 11 402.61 € en ajoutant celui de la section d'investissement de 18 447.99 €, l'excédent global 2022 est de 29 850.60 €.

Les présentations des comptes sont terminées. Mme le Maire sort de la salle.

Gérard Debroas prend la présidence de la réunion. Les conseillers municipaux votent les comptes financiers uniques de 2024.

Pour celui de la Mairie : 11 pour et 2 abstentions, Michèle Malivel et Lionel Tribollet
Pour ceux des Parking, Ecomusée, RTS, Commerce Fichou ils sont votés à l'unanimité.

Mme le Maire revient et reprend l'ordre du jour.

6//CREATION DES POSTES PREPOSES SENTIER DES OCRES / ACCUEIL POUR JUILLET-AOUT 2025

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la création de 16 postes de préposés pour le sentier des ocres et l'accueil pour les mois de juillet et août

7//APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE TERRITOIRE 84 POUR L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DU HAMEAU DES HUGUETS

La Mairie de Roussillon étant actionnaire auprès de la société publique local territoire 84, je vous propose d'approuver la convention d'assistance à Maitrise d'ouvrage avec la société publique locale territoire 84 via Vaucluse Ingénierie pour assister la commune dans la faisabilité générale du projet d'aménagement du hameau des Huguets, pour les missions suivantes :

- ✓ Pilotage des études du CAUE et conseil à la commune sur les scénarios proposés. Le CAUE devra fournir une grille des coûts de travaux qui n'est pas indiquée dans son offre. La SPL vérifiera également en lien avec le CAUE les contraintes d'urbanisme et les problématiques du SDIS.
- ✓ La SPL conseillera la commune sur le projet de cadre de règlement de lotissement qui sera proposé par le CAUE.
- ✓ La SPL assistera la commune dans le cadre des réunions publiques prévues qui se feront en deux temps : rencontre avec les habitants du hameau et réunion plus globale avec la population pour présenter le projet. Elle effectuera un bilan de ces concertations en lien avec le CAUE,
- ✓ Un fois le scénario choisi et rédigé par la CAUE, la SPL réalisera une note de faisabilité intégrant :
 - Un bilan d'opération qui portera sur deux hypothèses :
 - Un bilan avec mandat opérationnel de la SPL (la commune finance en direct le projet)
 - Un bilan intégrant une concession d'aménagement (la SPL est financeur via des participations éventuelles de la commune pour équilibrer le projet)
 - Un calendrier prévisionnel d'exécution
 - Un point des subventions possibles présentées par Vaucluse Ingénierie

La durée prévisionnelle du contrat est estimée à 6 mois. Cette convention avec la SPL T84 pour l'aménagement du hameau des Huguets est approuvée à l'unanimité par les conseillers municipaux

8/RENOUVELLEMENT BAIL COMMERCIAL OFFICINE DE LA PHARMACIE

Le bail commercial pour l'Officine de Pharmacie entre la commune de Roussillon et Mme Isabelle CHAUVET est renouvelé à l'unanimité par les conseillers municipaux pour 9 ans à compter du 01 avril 2025

9/ APPROBATION DU RENOUVELLEMENT PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE DU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE

Depuis 1991 Le centre de Gestion de la Fonction Publique Territorial de Vaucluse propose aux communes et établissement public du département un contrat groupe qui assure les collectivités contre les risques financiers liées à l'absentéisme pour raison de santé de leurs agents.

Ce contrat groupe d'assurance statutaire, qui rassemble 127 collectivités du département, arrive à terme le 31 décembre 2025.

Le centre de gestion le remet en concurrence par une procédure concurrentielle avec négociation.

Le nouveau contrat sera conclu à partir du 01 janvier 2026 pour une durée de 4 ans.

Les conseillers municipaux acceptent l'unanimité que la commune de Roussillon confie au CDG 84 la mission de conclure un contrat-groupe ouvert à adhésion facultative. La commune se garde la possibilité de ne pas adhérer si les conditions obtenues au terme de la consultation ne nous convenaient pas.

10/AVENANT AUX TRAVAUX DE VOIRIE DANS LE CADRE DU CONTRAT VAUCLUSE AMBITION 2023-2025

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité l'avenant N° 1 sur les travaux de voirie du Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025 pour réfection du chemin des Rossignols pour 59 400 € HT.

11/ APPROBATION DE LA PART TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE DU CONTRAT VAUCLUSE AMBITION 2023-2025

20 % de l'enveloppe mobilisable du Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025 doit être réservée au financement d'opération répondant aux critères d'éligibilité de la part « Transition écologique et énergétique ». Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité l'affectation de cette enveloppe pour changer les menuiseries du couloir de l'école, l'installation de châssis soufflet avec moustiquaires et l'isolation de tout le côté Nord des 4 classes.

12/ APPROBATION DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES POUR LA DESIMPERMEABILISATION ET LA VEGETALISATION DES COURS DE L'ECOLE

Le cabinet ESPANDI a remis le dossier de consultation des entreprises (DCE) pour la désimpermeabilisation et la végétalisation des cours de l'école. Il y a 3 lots.

- ▶ lot 1 : Terrassement VRD/Revêtement
- ▶ lot 2 : Aménagements paysagers
- ▶ lot 3 : Mobiliers jeux et ouvrages bois

Le DCE est approuvé à l'unanimité par les conseillers municipaux. Le dossier sera déposé sur la plateforme des marchés publics.

13/ APPROBATION DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES POUR LE RENOUELEMENT DU MATERIEL D'EXPLOITATION DU PARC DE STATIONNEMENT

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le dossier de consultation des entreprises afin de procéder au renouvellement du matériel d'exploitation du parc de stationnement des parkings à barrières.

Cela concerne ; le parking St Joseph, le parking des ocres, le parking St Michel, le petit parking à côté de la salle des fêtes et du poste de gestion à la Mairie.

Le DCE sera déposé sur la plateforme des marchés publics. La commune prendra un bureau d'étude pour suivre cette consultation.

14/ APPROBATION DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES POUR LE CONFORTEMENT DE LA FALAISE RUE DE LA FONTAINE

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le dossier de consultation des entreprises afin de procéder le confortement de la falaise rue de la Fontaine.

Le DCE sera déposé sur la plateforme des marchés publics

15/APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LA RESSOURCERIE APT LUBERON ET LA COMMUNE DE ROUSSILON

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le renouvellement de la convention entre la Ressourcerie d'Apt Luberon et la mairie de Roussillon pour la réalisation de la collecte des encombrants chez les particuliers (hors gravats et végétaux) et leur acheminement sur la ressourcerie et le cas échéant, sur la déchetterie d'Apt. L'association passe le 3^{ème} mardi de chaque mois. Les habitants doivent au préalable s'inscrire en mairie. Les prestations d'enlèvements sont facturées par demi-journées à la mairie 120 €, à charge pour la commune de concentrer les rendez-vous.

16/APPROBATION DE LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT LUBERON POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DES POINTS D'EAU INCENDIE

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le renouvellement de la convention de prestation de service avec la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon pour le contrôle technique des points d'eau incendie (PEI) pour une durée de 4 ans. La Communauté de Communes est rémunérée pour chacun des contrôles de PEI opérées sur les dispositifs de défense extérieure contrôle incendie (DECI). Le tarif pour l'année 2024 est établi 45.83 € HT par PEI.

La séance est levée à 19h 20mm.